



MYénergie

VERS L'AUTONOMIE ENERGETIQUE
DU DISTRICT DE MARTIGNY

RAPPORT MYÉNERGIE

TRAVAUX 2022





1. PRÉAMBULE

La démarche MYénergie est issue du projet « District de Martigny – région pilote vers plus d'autonomie énergétique », lancée en 2014. Elle rassemble les dix communes du district de Martigny soit 48'000 habitants, 4 distributeurs d'énergie (SEIC-télédis devenu Génédis, ALTIS, Sinergy et SI Fully), les acteurs économiques et associatifs, ainsi que les citoyennes et citoyens du territoire autour de la thématique de l'énergie.

Par la mise en commun d'idées et de ressources, MYénergie accompagne et soutient ces communes dans la définition, l'ancrage et la valorisation de leur politique énergétique. Des actions sont menées dans les différents domaines tout en favorisant la collaboration et la communication entre les partenaires.

L'année 2022 a été empreinte d'une volonté visiblement renforcée de la commission énergie pour le déploiement et la mise en œuvre de mesures fortes. Les évènements actuels ont démontré que les communes du district étaient précurseurs dans la collaboration intercommunale, atout majeur pour accélérer, renforcer et aller plus loin dans des politiques énergétiques ambitieuses.

2. AMBITION ET MISSIONS

La démarche MYénergie vise l'accompagnement du district de Martigny vers plus d'autonomie énergétique par la mise en place d'actions concrètes. L'ambition de MYénergie est de mettre les bons acteurs autour de la table pour soutenir les communes dans la transition énergétique.

Dans le but d'atteindre les ambitions énergétiques du Canton et de la Confédération, le district de Martigny s'est fixé trois objectifs à l'horizon 2030 :

- Couvrir 30% des besoins en électricité par des énergies renouvelables produites localement ;
- Augmenter le taux de rénovation à 2% ;
- Devenir un territoire exemplaire.

Selon les communes concernées, le projet apporte les plus-values suivantes :

- Le partage d'expérience ;
- Des conseils et du soutien ;

- La mutualisation des démarches ;
- L'aide à la décision ;
- La mise à disposition d'outils de communication.

Les dix communes du district ont défini six axes de travail basés sur la vision nationale et les exigences cantonales pour une politique énergétique et climatique cohérente :

1. Planification énergétique et suivi d'indicateurs – connaissance du territoire pour mieux cibler les priorités ;
2. Patrimoine communal - bâtiments publics, éclairage public, etc. pour assurer l'exemplarité;
3. Patrimoine privé – encouragement à la mise en place de mesures de réduction des besoins et d'augmentation des énergies renouvelables ;
4. Approvisionnement en eau ;
5. Mobilité ;
6. Communication.

Les projets en cours sont listés ci-après et décrits dans ce rapport :

Projet – Tableau de bord avec suivi d'indicateurs et du bilan des émissions de gaz à effets de serre (GES)	5
Projet – Comptabilité énergétique des bâtiments publics	7
Projet – Eclairage public : enjeux et opportunités	8
Projet – Soutien à la rénovation	9
Projet – Soutien à la pose d'installations solaires	10
Projet – Eau : efficacité de l'approvisionnement	11
Projet – Mobilité : promotion de la mobilité douce	12
Projet – Ecoles : interventions « chasse au gaspillage »	13
Projet – Communication au grand public	14

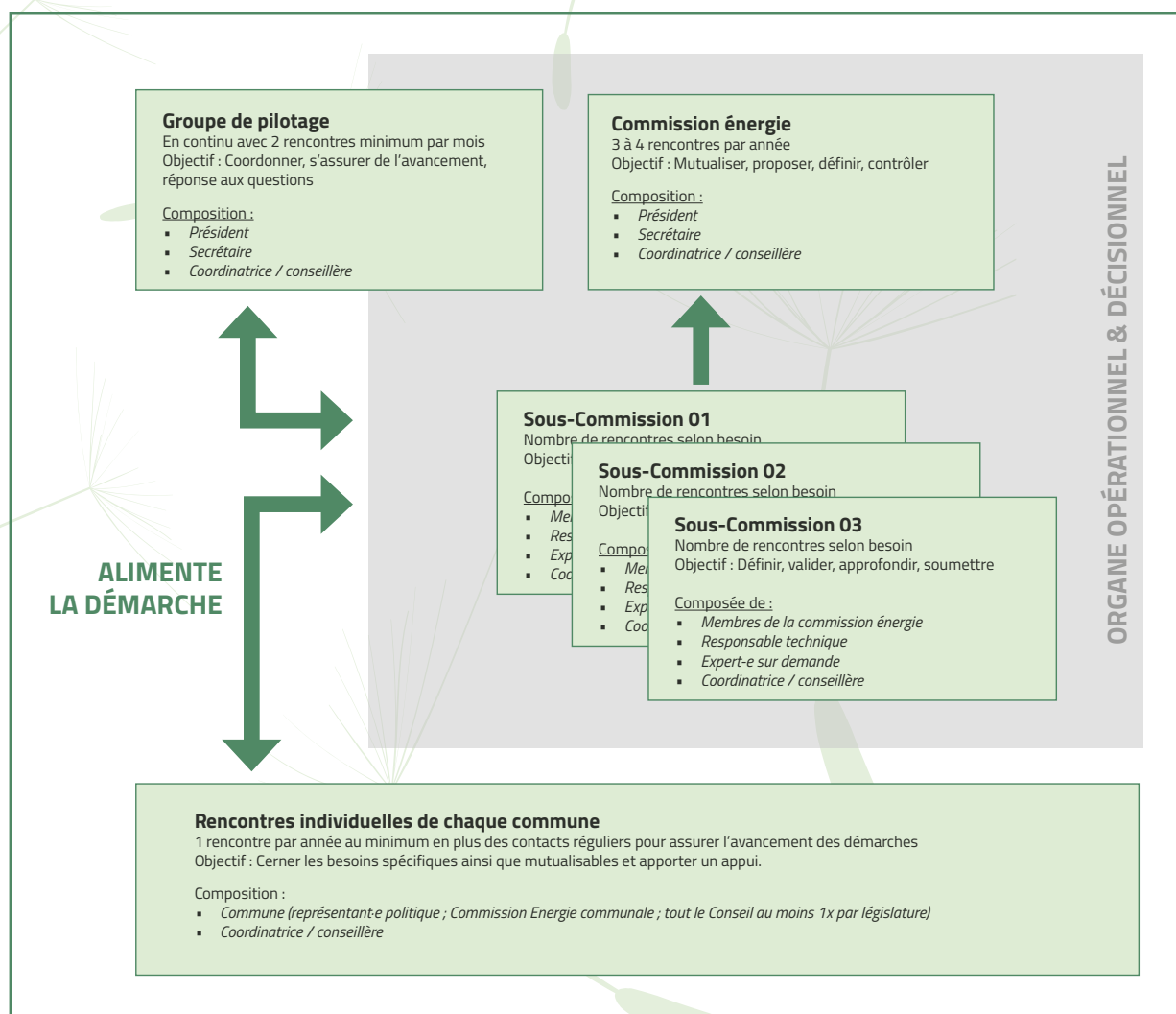
3. ORGANISATION

Une organisation efficace a été fondamentale pour assurer la mise en œuvre performante des actions définies. Celle-ci est ancrée dans la Charte de MYénergie (annexée) validée en avril 2022 par la Conférence des présidents (organe décisionnel du district).

Aujourd'hui, la commission énergie est présidée par Régis Monnet qui a succédé à Bernard Monnet en 2022. De même, en sus d'un mandat de cheffe de projets, l'Antenne Région Valais romand met à disposition des spécialistes mobilité et assure le secrétariat de MYénergie en remplacement d'Edgar Rebord.

Afin d'améliorer les processus décisionnels et accélérer les projets spécifiques, des sous-commissions thématiques ont été créées et évoluent selon les besoins et activités en cours.

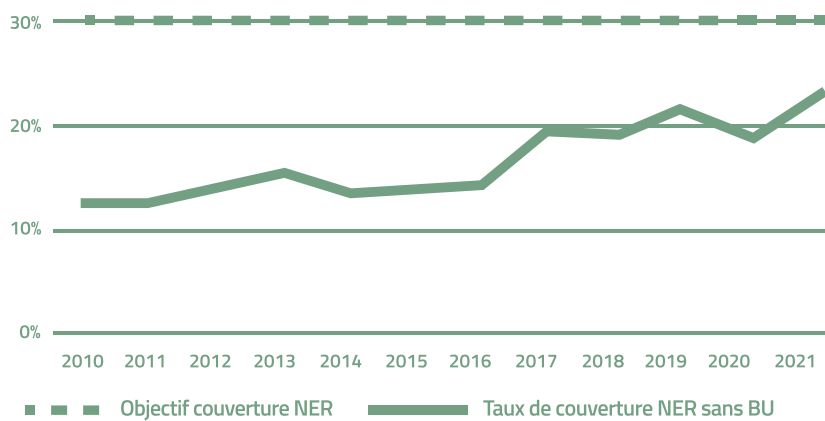
La coordination est également renforcée en collaboration avec le coordinateur du Plan Directeur intercommunal (PDi) du Coude du Rhône et du Projet d'Agglomération (PA4).



4. SUIVI

Afin de pouvoir piloter les travaux, le district s'est fixé trois objectifs. Les données sont collectées annuellement auprès des distributeurs et du canton et les indicateurs de suivi SONT déclinés par commune et à l'échelle du district.

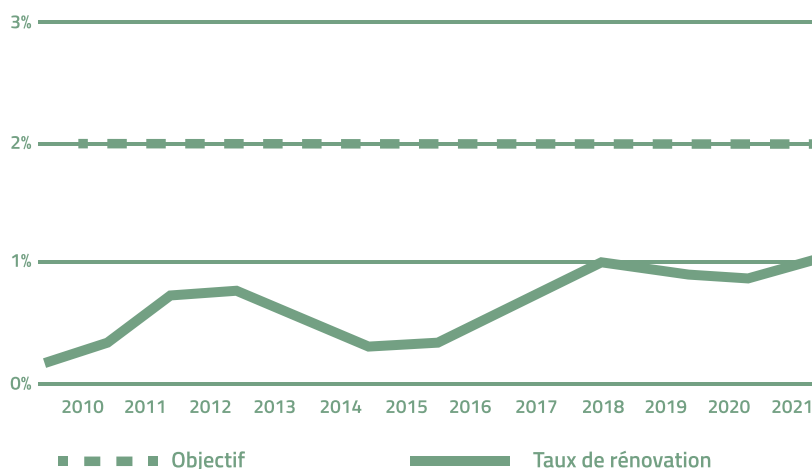
PRODUIRE 30% D'ÉLECTRICITÉ LOCALE ET RENOUEVELABLE



Exemplarité :

- Ecoles
- Tableau de bord
- Mobilité
- Eau

ATTEINDRE UN TAUX DE RÉNOVATION DE 2%



5. TRAVAUX 2022

L'année 2022 a vu une avancée importante de la démarche MYénergie avec neuf projets qui ont connu de nombreux développements.

Axe 1

Planification énergétique et suivi d'indicateurs

Projet - Tableau de bord avec suivi d'indicateurs et du bilan des émissions de gaz à effets de serre (GES)

Objectif :

Etre une région pilote pour développer un outil de suivi de leur politique énergétique et climatique sous forme d'un tableau de bord avec proposition d'indicateurs, y compris un bilan des émissions de GES.

Actions :

- Collaboration avec le Canton, via la Fondation pour le développement durable des régions de montagnes (FDDM), coordinatrice de son Plan climat, pour assurer la cohérence des démarches communales et cantonales ;
- Mandat à Quantis attribué via le budget du Plan climat cantonal ;
- Mandat à NCSA pour la mise à jour du bilan territorial avec l'outil Région Energie (en valorisant les données des planifications énergétiques territoriales - PET) ;
- Rencontre avec les communes, les services cantonaux, les services industriels et la FDDM.

Réflexions :

Lors d'une rencontre avec les communes du district, le souhait a été clairement formulé de valoriser les données collectées depuis 2010 pour le suivi des indicateurs. Les discussions ont convergé vers la mise à disposition d'un tableau de bord par commune. Pour cela, l'identification d'indicateurs utiles pour le pilotage d'un territoire était nécessaire. Parmi les critères pour le choix des indicateurs, il est fondamental que les données soient aisées à collecter annuellement avec un niveau de précision acceptable. En échangeant avec le Canton, le réseau des Conseillers Cité de l'énergie ainsi que les experts, ces indicateurs de base proposés sont :

1. Bilan des émissions de GES :

- o De l'énergie consommée sur le territoire au sens du périmètre Société 2000W ; – Schéma 1
- o Selon le GHG+ protocole, utilisé par le Canton du Valais pour le bilan cantonal. – Schéma 2

2. Electricité renouvelable produite localement (appliquée aux frontières communales) avec indication de l'objectif du district (30%) ou de la commune selon sa planification énergétique :

- o Valeur absolue ;
- o Valeur par habitant ;
- o Pourcentage par rapport à la consommation totale de la commune.

3. Puissance photovoltaïque (PV) installée (différenciation avec et sans les entreprises) avec indication de l'objectif de la commune (selon sa planification énergétique ou www.toitsolaire.ch) :

- o Valeur absolue ;
- o Valeur par habitant.

4. Consommation électrique (uniquement sur la consommation des ménages) avec indication de l'objectif de la commune selon sa planification énergétique (stabilisation, diminution) :

- o Valeur absolue ;
- o Valeur par habitant.

5. Part de chaleur renouvelable consommée sur le territoire avec indication de l'objectif de la commune (selon sa planification énergétique) :

- o Valeur absolue avec répartition renouvelable – non-renouvelable ;
- o Valeur par habitant ;
- o Répartition par agent énergétique (AE).

6. Rénovations avec le programme bâtiment avec indication de l'objectif du district (2% de rénovation) ou de la commune selon sa planification énergétique :

- o Valeur absolue avec répartition « efficacité » et « énergies renouvelable » ;
- o Par nombre de bâtiments sur la commune ;
- o Montants alloués avec répartition « efficacité » et « énergies renouvelable ».

Suite donnée :

- Recherche d'outils potentiels : (PlanETer Dashboard, Ecospeed Région, etc.), échanges avec le Canton, la FDDM ainsi que l'Association Cité de l'énergie ;
- Réflexion pour l'intégration du tableau de bord dans la plateforme SMARTER, plateforme numérique permettant la visualisation et le suivi de planifications communales, en cours de développement pour les communes valaisannes ;
- Mandat donné pour lancer un tableau de bord test.

2023 :

- Etablissement du tableau de bord test avec les indicateurs définis ;
- Selon l'intérêt démontré pour cet outil (Comité de l'ARVr, Canton), mise à disposition de ce tableau de bord à toutes les communes valaisannes, y compris les informations et supports pour une collecte des données optimale.

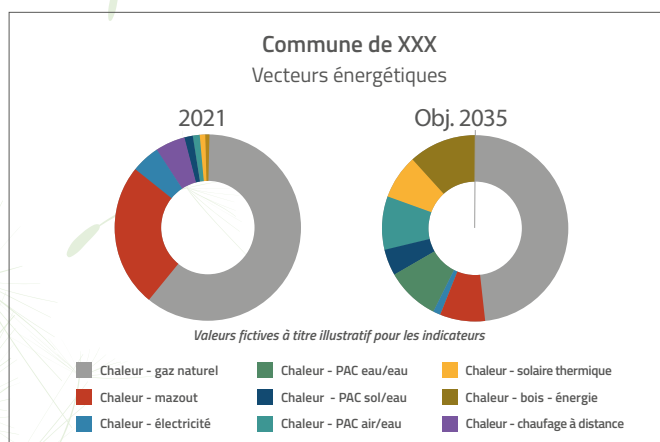
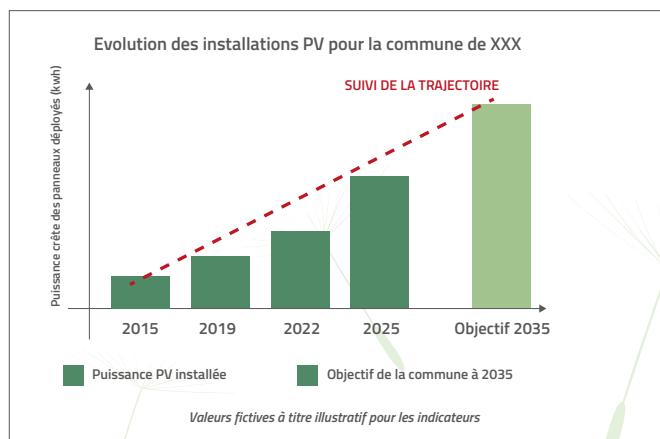
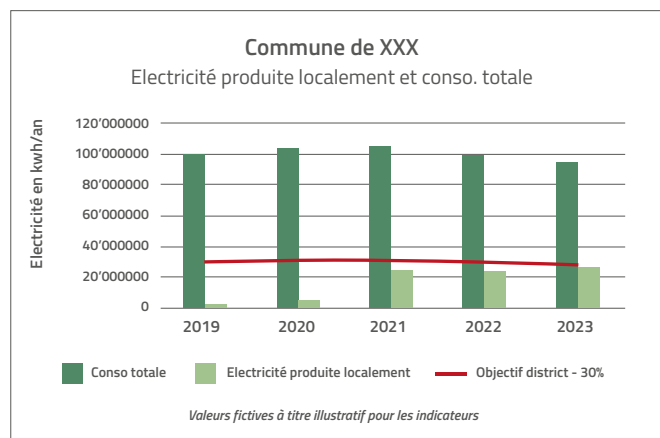


Schéma 1 – Bilan des émissions de GES Société 2000W

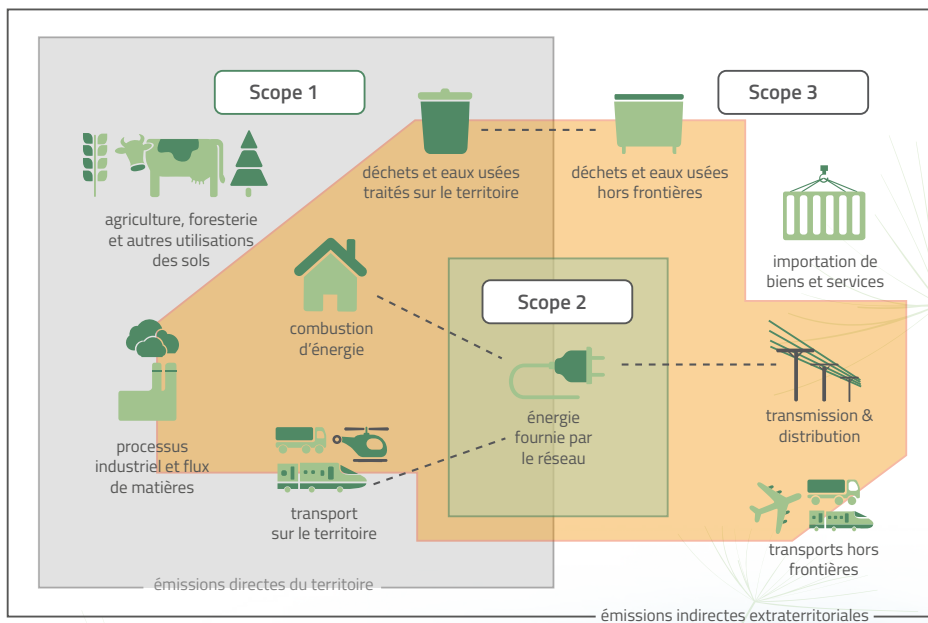
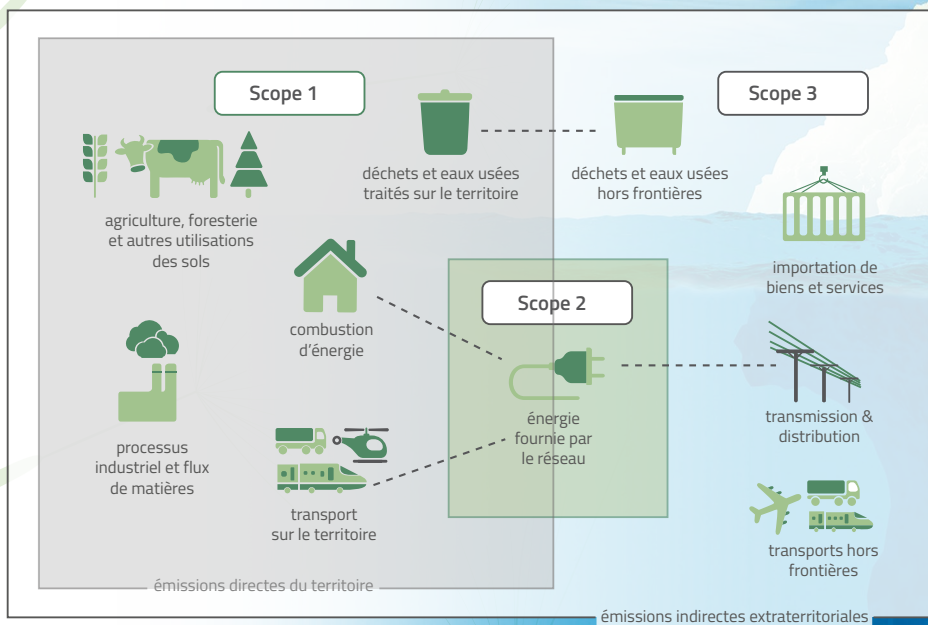


Schéma 2 – Bilan des émissions de GES GHG+ protocole



Axe 2

Patrimoine communal

Projet - Comptabilité énergétique des bâtiments publics

Objectif :

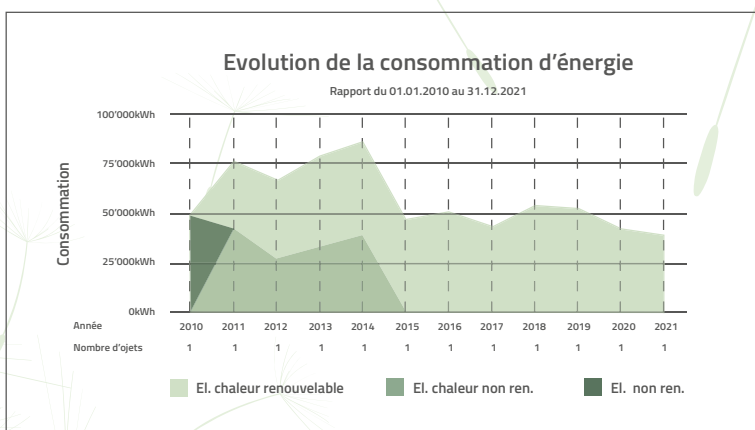
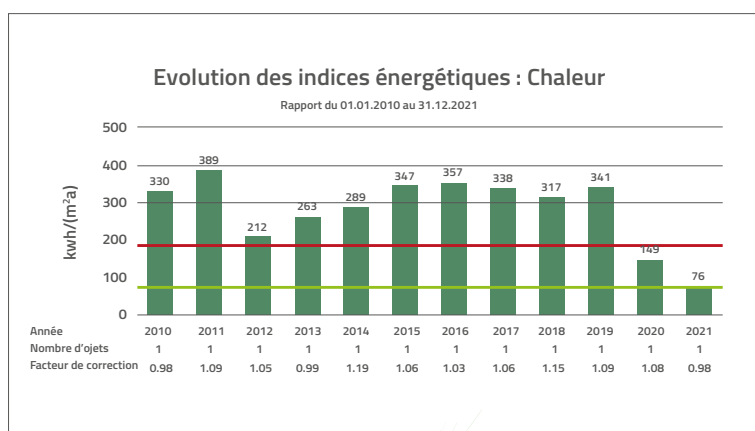
Soutenir les communes pour assurer un suivi de la performance énergétique du patrimoine communal, prioriser les rénovations, suivre leur efficacité et communiquer.

Actions :

- Mise à jour des consommations (chaleur, électricité, eau) de plus de 240 objets dont 150 bâtiments ;
- Analyse des améliorations à apporter au suivi ;
- Rencontres individuelles avec chaque commune pour identifier les potentiels d'amélioration et prioriser les assainissements.

2023 :

- Poursuivre l'accompagnement des communes pour les soutenir dans une gestion plus pointue de leur patrimoine bâti ;
- Accompagner les communes dans la prise en main de la nouvelle version d'Enercoach ;
- Etablir des étiquettes énergétiques pour les principaux bâtiments ;
- Evaluer la possibilité de comptabiliser les économies réalisées grâce au suivi, aux régulations mises en œuvre et aux mesures d'assainissement / rénovations réalisées.



Projet - Eclairage public : enjeux et opportunités

Objectif :

Fournir les informations nécessaires aux communes pour décider, planifier et optimiser leur éclairage public.

Actions :

- Etablissement d'un avis de droit ;
- Elaboration de recommandations techniques et financières par commune sur la base de son degré d'assainissement ;
- Organisation d'une table ronde avec la présence d'experts dans les domaines suivants : la sécurité (Bureau de Prévention des Accidents et police genevoise), les aspects juridiques et techniques, la position du Canton (SDM), la santé et la biodiversité ;
- Tenue de la table ronde le 25 août 2022 adressée à toutes les communes valaisannes et leurs partenaires ;
- Mise à disposition d'une synthèse de l'évènement, des moments clés sous forme de vidéo, ainsi que des références et bons exemples ;
- Partage des documents sur la page « Economies d'énergie » de l'Antenne Région Valais romand.

2023 :

- Accompagnement et soutien aux communes qui souhaitent mettre en place un plan d'éclairage adapté.



Axe 3

Patrimoine privé – Encouragement aux mesures de réduction des besoins en énergie et d'augmentation des énergies renouvelables

Projet - Soutien à la rénovation

Objectif :

Faciliter et accélérer la réalisation d'audits énergétiques.

Actions :

- Réflexions et ajustements des aides financières pour soutenir les audits énergétiques avec la mise à disposition d'un document qui rassemble de nombreux exemples d'aides financières proposées par les communes valaisannes ;
- Validation des supports de communication : panneaux d'information, fiches projet, étiquettes énergétiques, flyers préaffranchis, soirées d'information, site web, liens entre les sites des communes et le site de MYénergie, etc. Les communes souhaitent activement communiquer et bénéficient de supports professionnels ajustables à chaque commune et leurs besoins.

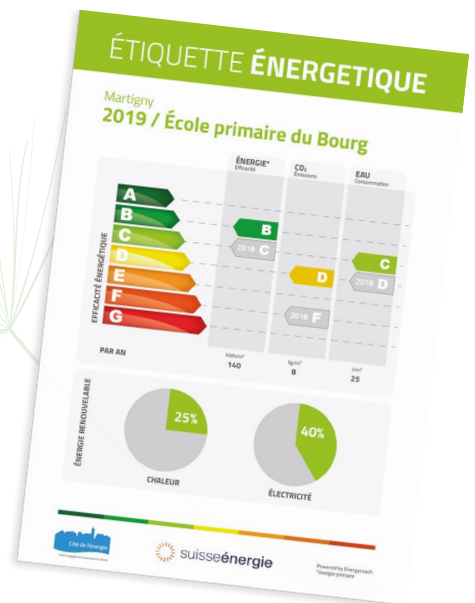
2023 :

- Déploiement des supports sur les communes du district de Martigny.

Réflexions :

Il serait intéressant d'analyser l'efficacité des différentes aides financières et les facteurs de réussite : type d'aides, montants alloués, démarches administratives, communication, etc. Cette analyse permettrait de mieux conseiller les communes pour cibler leurs aides en fonction de leurs objectifs de politique énergétique.





Projet - Soutien à la pose d'installations solaires

Objectif :

Faciliter et accélérer la pose d'installations solaires chez les citoyen-ne-s et les communes.

Actions :

- Information aux communes sur les options de soutien et de financement de l'Office fédéral de l'énergie aux citoyen-ne-s et aux communes.
- Accompagnement de la commune de Fully pour mettre en place une mesure adaptée d'accompagnement des citoyen-ne-s.
- Recommandations et partage d'expérience avec les communes du district de Martigny.

Réflexions :

Le marché de la pose d'installations solaires a fondamentalement changé en quelques mois avec une saturation des demandes qui mène à une pénurie de matériaux et de main d'œuvre. Des réflexions menées en parallèle avec la région du Chablais soulèvent les questions suivantes :

- Importance du soutien aux citoyen-ne-s : oui, car, pour aller vite, ceux-ci peuvent être mal conseillés et poser des installations de mauvaise qualité.
- Démarche d'appels d'offres groupés : risque que les installateurs, dont les carnets de commande sont complets, ne répondent pas.
- Propositions :
 - Organiser des soirées citoyennes pour transmettre des informations neutres ;
 - Lister des éléments à considérer : l'importance de la qualité énergétique de la toiture, connaître ses besoins (PAC ? véhicule ? éclairage et électro ?), options possibles au niveau des onduleurs, aides financières, etc ;
 - Mettre éventuellement à disposition un cahier des charges type ;
 - Inviter 3 – 5 entreprises locales pour faciliter la rencontre et la prise de rendez-vous.

2023 :

- Mise en place de projets concrets en s'adaptant à la situation actuelle et développant des supports reproductibles.

Axe 4

Approvisionnement en eau

Projet - Eau : efficacité de l'approvisionnement

Objectif :

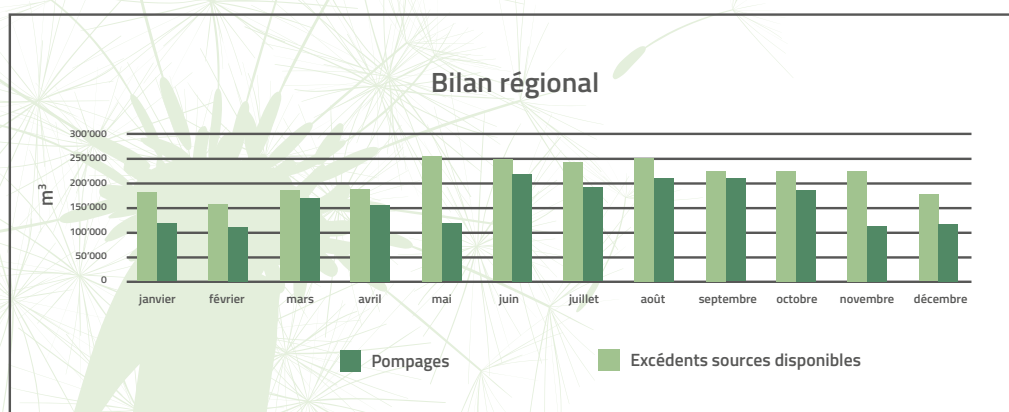
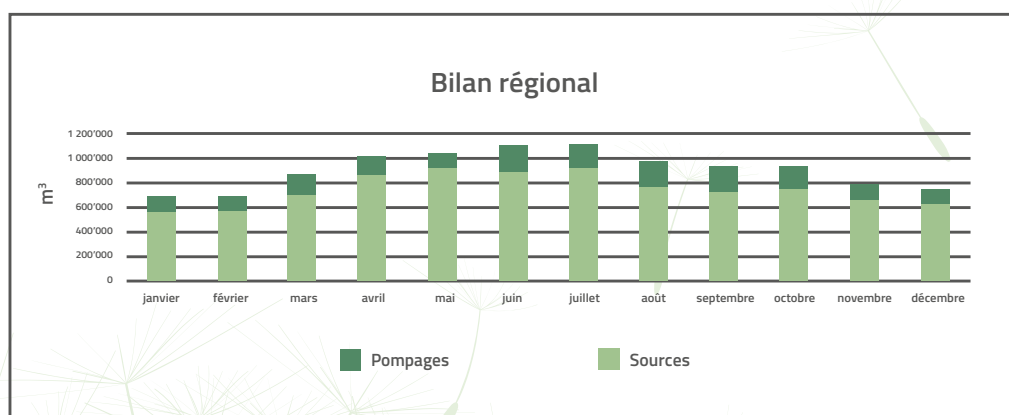
Optimiser l'exploitation de la ressource à l'échelle intercommunale.

Actions :

- Élaboration d'un outil de collecte des données ;
- Collecte des données sur les dix communes du district + Chamoson ;
- Présentation des premiers résultats à la Conférence des présidents ;
- Intégration de paramètres complémentaires d'analyse (pression, altitude, etc.) ;
- Analyse des opportunités et clarification des enjeux.

2023 :

- Etablissement d'un cahier des charges pour une étude intercommunale sur les opportunités d'interconnexions avec pour objectifs :
 - Optimiser les besoins en énergie de l'approvisionnement en eau – favoriser l'eau gravitaire non traitée à l'eau de la nappe pompée et traitée ;
 - Assurer un approvisionnement durable de la ressource.
- Une fois la démarche validée par la Conférence des présidents, lancement d'une étude intercommunale ;
- Collaboration avec BlueArk Entremont.



Axe 5 Mobilité

Projet - Mobilité : promotion de la mobilité douce

Objectif :

Proposer et soutenir des actions pour promouvoir la mobilité durable.

Actions :

- Mise en place d'une newsletter mensuelle qui a comme objectif d'informer et motiver les citoyen-ne-s à valoriser les activités de la région en favorisant la mobilité durable ;
- Mise en place de synergies avec ProVelo VS ;
- Encouragement des communes à organiser des cours et des bourses aux vélos ;
- Encouragement des acteur-trice-s du territoire à participer à Biketowork, Bike2school et Cyclomania.
- Promotion de Cyclomania en septembre – 260 inscrit-e-s pour 13'000 km (le nombre d'inscrit-e-s sur toutes les régions participantes s'est situé entre 150 et 400) ;
- Exploitation des données (anonymisées) des déplacements des participants pour améliorer les infrastructures cyclables.

2023 :

- Poursuivre la communication ;
- Soutenir l'organisation de cours et bourses aux vélos ;
- Encourager les entreprises locales à participer à Biketowork ;
- Déployer Cyclomania à l'échelle du Canton.



1-30 SEPTEMBRE 2022
DÉFI CYCLISTE
DISTRICT DE MARTIGNY
BOYVENIER - FULLY - ISEBALES - LÉTRON - MARTIGNY
MARTIGNY-COMBE - BIEGES - SAILLOW - SAISON - TRIENT

PRIX PRINCIPAL
Un bon de CHF 1000.- pour l'achat d'un vélo dans un commerce local

Monte en selle & gagne !
CYCLOMANIA.CH

UN PARTNER DE: PROVELO
UN PARTNER DE: swisscom panter
UN PARTNER DE: sussoénergie

Toi aussi relève le défi !



Édito Le printemps en « présentiel »

Cras a egestas lorem. Suspendisse efficitur tortor eu orci posuere tincidunt. Vestibulum faucibus massa felis, a varius sem suscipit non. Nullam mauris risus, venenatis eu luctus. Nam feugiat ut nulla nec laoreet.

Ut porttitor vel arcu quis hendrerit. Integer ullamcorper lacus vitae tellus cursus tempus. Suspendisse ut purus odio. Sed vel eros pretium, tincidunt odio vitae, ornare turpis. Curabitur sagittis scelerisque mi non viverra.

Aliquam ut dolor tristique purus elementum ullamcorper eget at nibh. Sed ac diam non interdum et malesuada fames ac ante ipsum primis in faucibus. Curabitur consectetur urna nec lacus mollis, eu auctor arcu ultricies. Sed est dui, euismod at consectetur quis,



Events à venir



La Fugue chablaisienne

Ut porttitor vel arcu quis hendrerit. Integer ullamcorper lacus vitae tellus cursus tempus. Suspendisse ut purus odio. Sed vel eros pretium, tincidunt odio vitae, ornare turpis. Curabitur sagittis scelerisque mi non viverra.

Quand : 12 juin 2022
Où : Monthey
Infos : <https://www.la-fugue.ch/>

EN SAVOIR PLUS



Nova Evolca

Axe 6

Communication

Projet - Ecoles : interventions « chasse au gaspillage »

Objectif :

Sensibilisation des élèves et autres utilisateur·trice·s des écoles aux économies d'énergie.

Actions :

- Interventions dans 24 classes de 7H et de 7-8H, sur toutes les communes du district ;
- Interventions dans les écoles primaires de Salvan et Finhaut (ces 2 écoles font partie du regroupement des écoles de l'Arpille) ;
- Intervention au Collège de Saint-Maurice ;
- Invitation systématique des responsables politiques et techniques pour participer à l'animation des ateliers. Nous avons eu la présence de :
 - **Isérables** : Régis Monnet, président ;
 - **Riddes** : Maude Fumeaux, responsable technique ;
 - **Saillon** : Christophe Luisier, conciergerie ;
 - **Trient** : Christian Goumand, secrétaire communal ;
 - **Bovernier** : Basile Pache et Michaël Frossard, conseillers communaux, Nicolas Bourgeois, conciergerie ;
 - **Martigny-Combe** : Céline Lugon et Muriel Mayoraz Spano, conseillères communales ;
 - **Martigny** : Blaise Larpin et Sylvie Luginbühl, conseillers municipaux, Patrice Moret, directeur, Thierry Lonfat, conciergerie ;
 - **Finhaut** : Andrea Ridolfi, président.
- Le Canton, représenté par Jean-Philippe Lonfat, Michel Beytrison, Stéphane Dayer et Christophe Crettenand, ont également participé à des interventions ;
- Réalisation et distribution des posters « Engage » sur lesquels figurent les élèves et leurs engagements ;
- Proposition d'une formation des enseignant·e·s à la HEP – repoussée faute d'inscrit·e·s.



2023 :

- Volonté d'ancrer une intervention annuelle dans le long terme par le biais d'acteur·trice·s relais ;
- Proposer les interventions dans les autres degrés.

Projet - Communication au grand public

Objectif :

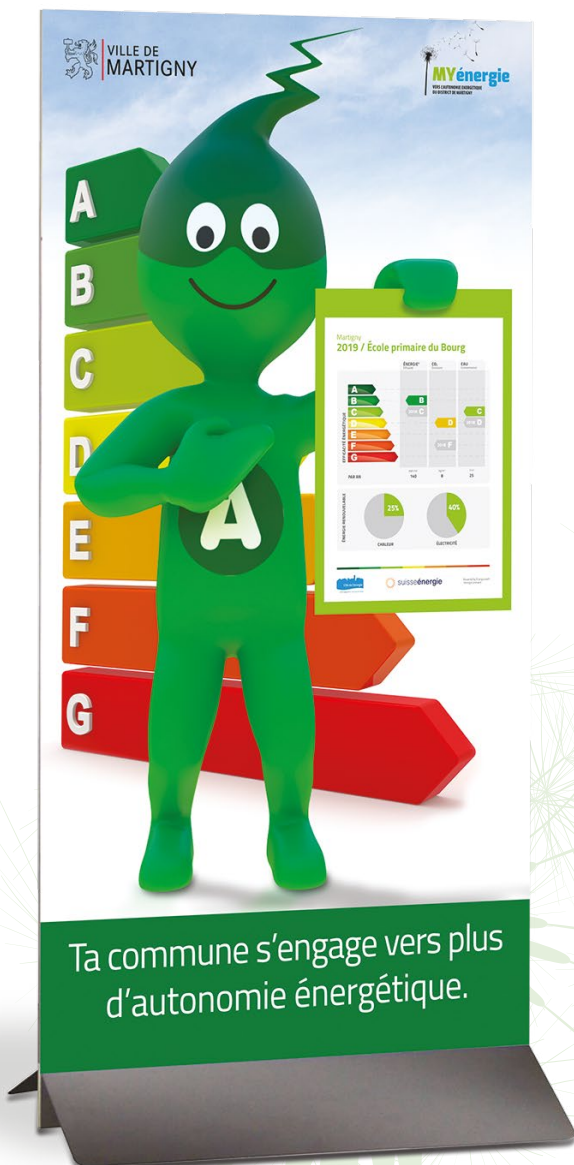
Inciter les citoyen-ne-s à agir : audits énergétiques, rénovation, installations solaires.

Actions :

- Mise à disposition de supports de communication (panneaux d'affichage, canevas d'étiquettes énergétiques, modèles de flyers A4 & A5) à discrétion des communes ;
- Définition de la stratégie de communication de chaque commune.

2023 :

- Mise à disposition des informations, ressources et supports nécessaires ;
- Organisation de soirées d'information en collaboration avec les acteur-trice-s de la région ;
- Recherche de collaborations avec de nouveaux partenaires comme l'université populaire par exemple.



6. PROJETS PRIORITAIRES POUR 2023

- **Tableau de bord** : mise à disposition du tableau de bord par commune avec les indicateurs définis ;
- **Bâtiments publics** : accompagnement, priorisation et suivi des optimisations réalisées dans le patrimoine bâti ;
- **Eclairage public** : soutien aux communes dans la définition de leur stratégie ;
- **Approvisionnement en eau** : vision intercommunale pour l'optimisation de l'approvisionnement ;
- **Ecoles** : poursuite des interventions, formation d'acteurs relais et ouverture aux différents degrés ;
- **Mobilité** : poursuite du soutien à la mobilité durable par la diffusion de la newsletter, l'organisation d'activités sur chaque commune, la participation aux actions portées par ProVélo Suisse ;
- **Soutien aux privés** : échange d'expériences, partage et conseils aux communes pour mettre en place les outils permettant de faciliter, soutenir et accompagner les citoyennes et citoyens dans l'atteinte des objectifs énergétiques du territoire :
 - Démarches groupées
 - Aides financières
 - Règlement de construction
 - Autre
- **Communication** : soirées d'information, nouvel envoi de courriers préaffranchis, outil web pour partage d'expérience, panneaux d'information avec fiches projet/étiquette énergétique, etc.

7. CONCLUSION

MYénergie rassemble les communes de Bovernier, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saxon et Trient autour de la large thématique de l'énergie. Des communes voisines sont intégrées ponctuellement selon les projets (Chamoson pour l'eau, Salvan et Finhaut pour les écoles) et des synergies et échanges d'expérience se développent avec les régions voisines comme le regroupement des communes de Chablais Agglo.

Ce rapport donne un aperçu de l'ampleur de la tâche. Avec les nouveaux membres de la commission énergie et la nouvelle présidence, les axes stratégiques de base ont été complétés par les thèmes de l'eau, de l'éclairage public et de la mobilité ainsi que la création d'un tableau de bord pour un pilotage de la politique énergétique et climatique de chaque commune – suivi d'indicateurs et vision de la trajectoire future pour atteindre les objectifs fixés.

Des sous-commissions spécifiques ont aussi été créées. Un intranet a été mis en place pour faciliter le partage d'information. De plus, une collaboration avec le PA4 et le PDi du Coude du Rhône se développe pour encourager les citoyen-ne-s, écolier-ère-s et employé-e-s à exploiter les réseaux de mobilité durable qui se déploient sur le territoire. Enfin, tous les travaux réalisés dans le cadre de MYénergie sont ensuite partagés avec les autres communes, valaisannes et hors Canton.

La démarche MYénergie démontre la force de coordonner et communiquer sur les actions afin d'en optimiser les bénéfices en faveur du plus grand nombre.

Régis Monnet
Président

Martine Plomb
Cheffe de projets



MYénergie

VERS L'AUTONOMIE ENERGETIQUE
DU DISTRICT DE MARTIGNY

c/o Antenne Région Valais romand
Rue du Léman 19
1920 Martigny

Tel: +41 27 720 60 16
info@myenergie.ch

Avec le soutien de :



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



SuisseEnergie pour les Communes

